



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT QUATORZE
L'an mil neuf cent soixante le 24 MAI à 14H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Olivier HERRY Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 17.05.94

NOUVELLE TARIFICATION

de l'eau

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception
de :

ABSENTS : MM. Jean MENEZ. Jean MIOSSEC. Yves CORRE.

Excusé Jean CLOITRE. Jacqueline LE CLOITRE.

M. Marc LE BORGNE

a été élu secrétaire.

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution de la réglementation, à partir du 1er janvier 1994, il ne pourra plus être prélevé de forfait de consommation. Les consommations devront être facturées au 1er M3.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les tarifs suivants pour 1994 :

. Abonnement annuel (OM3).....	100.00F
. de OM3 à 30 M3	3.00F/M3
. de 31 à 100 M3.....	2.40F/M3
. de 101 à 200 M3.....	1.50F/M3
. + de 200 M3.....	1.20F/M3

Cette tarification s'appliquera dès la prochaine facturation.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

O. HERRY.

